

Numéro 168
23 avril 2015



Irrigation sur céréales
en terres superficielles

Redevance : conformité
des compteurs

Conseil collectif rédigé à partir du réseau d'observations de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne en parcelles et des données météorologiques de Météo France.

Document rédigé par :

Laurent PROFFIT
01 64 28 11 43 / 06 07 18 14 37

**Pôle Agronomie
et Environnement**

418 Rue Aristide Briand
77350 LE MEE SUR SEINE
Tél : 01 64 79 30 65
Fax : 01 64 37 17 08

E-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr

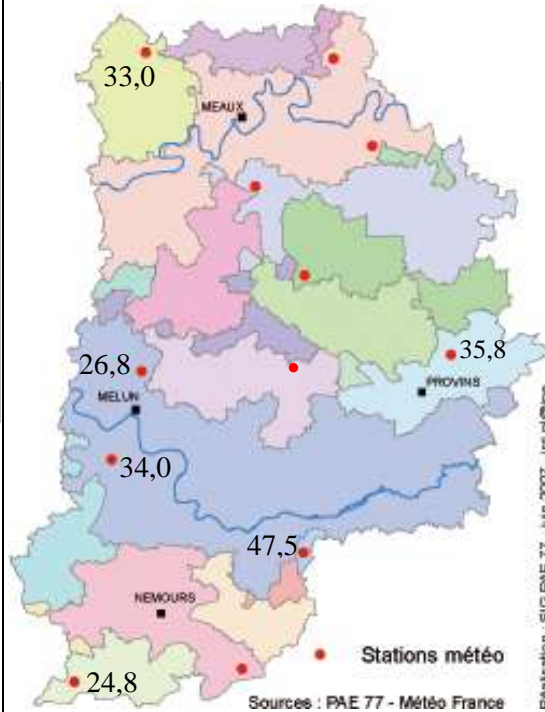
www.ile-de-france.chambagri.fr

Avec le soutien financier de :



OPE.COS.ENR24 12/03/15

METEO



Pluies (mm) du 1^{er} au 20 avril 2015

décade, enregistrent des ETP supérieures à 4,0 mm/j.

BESOINS EN EAU DES CULTURES

Calcul du déficit hydrique sur céréales

Le déficit hydrique sur céréales d'hiver est de l'ordre de :

. 61 mm pour un blé semé le 20 octobre, qui a atteint le stade 2 nœuds le 15 avril

. 66 mm pour une orge d'hiver à 2 nœuds le 6 avril, sur le secteur de Gironville, parmi les moins arrosés du département.

Ce déficit est déjà supérieur à la RU des terres superficielles pour lesquelles le démarrage de l'irrigation se trouve justifié.

Ce déficit n'est que de l'ordre de 35 mm sur les secteurs les plus arrosés dernièrement tels que La Brosse-Montceaux, qui a reçu 21,1 mm le 20 avril.

Conseils Irrigation

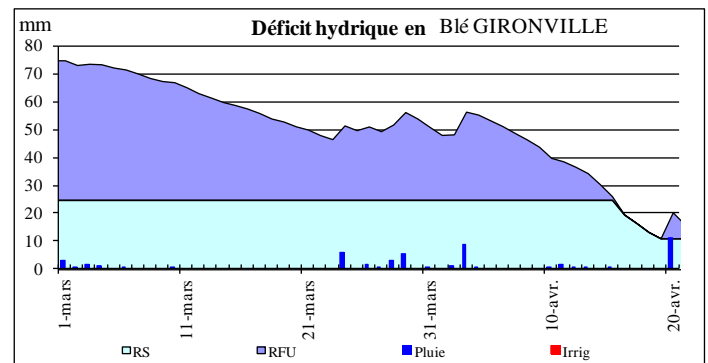
Réaliser en sols superficiels un premier passage sur céréales d'hiver.

A partir de 10 mm de pluie, ces irrigations seraient à retarder d'un jour par tranche de 3-4 mm.

En ce qui concerne la pluviométrie, le début du mois d'avril est plutôt sec. Quelques passages pluvieux, plus ou moins orageux, ont traversé le département. Cependant, même le week-end dernier, les précipitations ont sur une majorité des parcelles, été anecdotiques.

Côté températures, la seconde décade d'avril très chaude (13,2 °C) est nettement au-dessus de la moyenne trentenaire (9,8° C). Les températures maxi ont passé plusieurs fois la barre des 20 °C et voire même les 25° C sur plusieurs stations du département (jusqu'à 26,1° C le 19 à Vendrest).

Avec ces conditions, le cumul des ETP, avec 58,8 mm, soit 2,9 mm/j en moyenne, pour les 2 premières décades d'avril, est nettement supérieur à la moyenne de la période de référence qui est de 48,9 mm. Les 2 premiers jours de cette troisième



▲ Coefficient culturel des cultures

Le besoin en eau d'une culture dépend des conditions météorologiques et de son développement végétatif. Il peut être estimé par le calcul de l'ETM (Evapotranspiration Maximale), à partir de l'ETP (Evapotranspiration Potentielle) et d'un Coefficient culturel. Ce coefficient Kc dépend de la culture et de son stade.

Pour les céréales, ce coefficient est rappelé dans le tableau ci-dessous :

Céréales	semis	Levée	Tallage	2 nœuds	Epiaison	Epiaison +25 jours
	0,1	0,4	0,9	1,1	0,9	0,3

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

▲ Redevance et Compteurs

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) a informé la Chambre d'agriculture qu'elle mettait en application l'arrêté du 19 décembre 2011, relatif à la mesure des prélèvements d'eau pour le calcul de la redevance, dans le cadre des **déclarations de redevance 2014**.

Ainsi, si certains éléments de la déclaration sont manquants (notamment ceux relatifs aux caractéristiques du compteur), l'AESN enverra une **relance amiable** pour obtenir les informations manquantes, ou le cas échéant, le justificatif de **mise en conformité**.

En cas de non-réponse dans les 30 jours, il y aura possibilité de mise en demeure pouvant entraîner des majorations sur la redevance.

En cas de non-conformité de l'entretien (délai de remise à neuf ou en état d'origine du système de comptage, soit contrôle ou changement du compteur), l'AESN considérera comme conformes les installations pour lesquelles l'irrigant sera en mesure de présenter un justificatif de mise en conformité : **devis accepté ou bon de commande signé, présentant la date prévue de l'intervention**.

La périodicité de contrôle des installations est de neuf ans après la dernière remise à neuf ou en état d'origine ou sept ans après le dernier diagnostic réalisé.

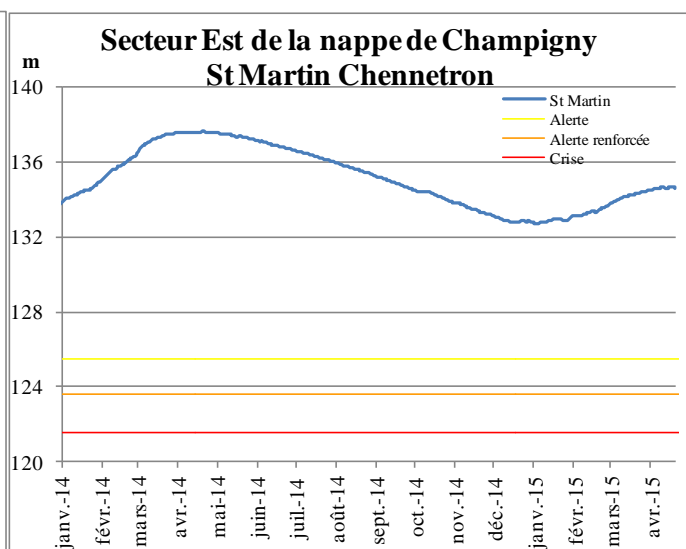
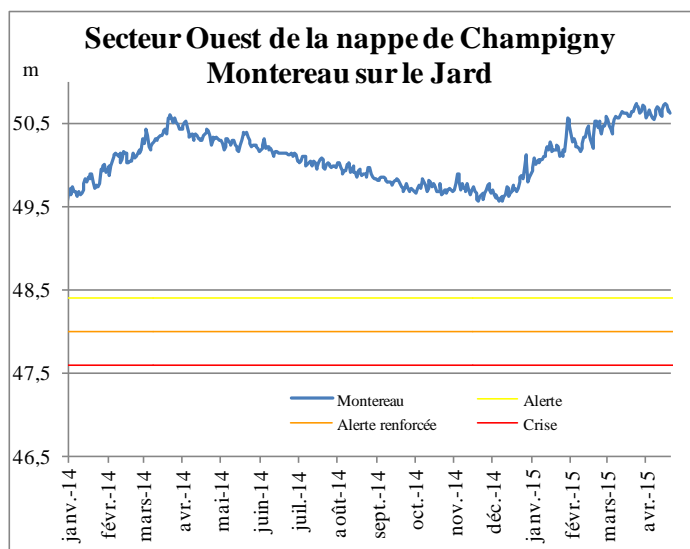
Tableau des dates d'intervention en fonction de la date de pose :

Date installation	Date intervention
Avant le 01.01.1996	Avant le 01.01.2013
Entre le 01.01.1996 et le 31.12.1998	Avant le 01.01.2014
Entre le 01.01.1999 et le 31.12.2002	Avant le 01.01.2015
Entre le 01.01.2003 et le 31.12.2006	Avant le 01.01.2016
A compter du 1 ^{er} janvier 2007	Avant le 01.01.2017

▲ Situation des nappes

▲ Nappe de Champigny

Le 20 avril 2015, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 50,63 m NGF et celui de Saint-Martin-Chennetron 134,62 m NGF.



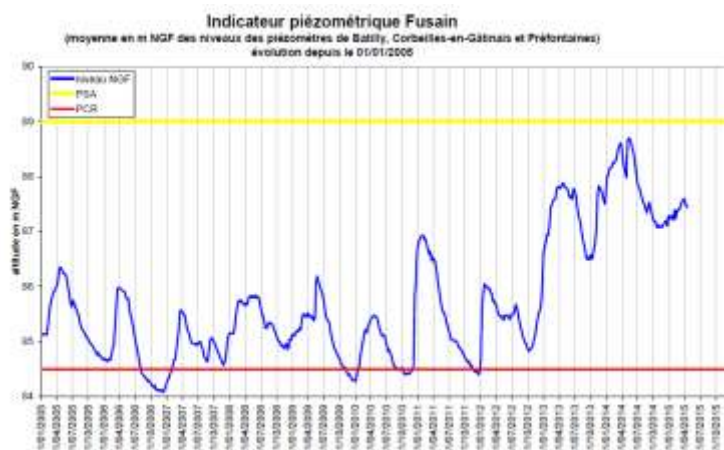
La recharge hivernale de la nappe mesurée cette année oscille sur la partie Ouest et continue sa progression sur le secteur Est, comme l'illustrent les graphiques précédents. Ces niveaux restent largement au-dessus du seuil de vigilance.

Nous avons proposé la répartition des volumes 2015 à la DDT. Vous devriez prochainement recevoir vos volumes attribués pour 2015.

▲ Nappe de Beauce

Quelques irrigants ne nous ont pas encore retourné le **formulaire d'enquête sur les forages** utilisés. Si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à nous contacter.

Le 19 avril 2015, l'indicateur piézométrique du secteur Beauce centrale indiquait 115,00 m NGF et celui du secteur Fusain était à 87,46 m NGF.



Le coefficient **1** est acquis sur le secteur **Beauce Centrale**.

Compte tenu des niveaux de référence piézométriques entérinés par le SAGE Nappe de Beauce et des abaques qui en découlent, le coefficient de **0,64** sur le **secteur du Fusain** (communes de Beaumont-du-Gâtinais, Château-Landon, Chenou et Mondreville) sera appliqué cette année.

Rappel : en cours de campagne, c'est le débit des rivières aux stations de mesure de référence qui sert d'indicateur à la gestion collective. Des restrictions d'usage sont envisagées quand les débits passent sous leur seuil de crise.

Pour le secteur Fusain, avec aujourd'hui un suivi en continu, les prochaines restrictions seront en fonction du débit de la rivière. La pente se rapproche plus de ce débit de crise. Vous pouvez suivre l'évolution des rivières en vous connectant au serveur de la DREAL Centre qui met à jour, toutes les semaines, le suivi de la nappe de Beauce et de ses exutoires, dont le graphique ci-contre est extrait : http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/nappe_de_beauce.htm

